

**ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT  
 NUMÉRO P.2098-LAS-150**

À toutes les personnes intéressées par un projet de règlement amendant le règlement de zonage 2098 de l'arrondissement de LaSalle.

AVIS PUBLIC est, par les présentes donné :

QUE le conseil a adopté à sa séance du 4 février 2008, un premier projet de règlement intitulé « *Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2098 de manière à enlever les dispositions relatives au plan d'aménagement d'ensemble dans la zone H08-10 et d'ajouter le groupe d'usages « communautaire et administratif (p1) » ainsi que les normes s'y rattachant* », portant le numéro P.2098-LAS-150.

QU'UNE assemblée publique de consultation aura lieu le 3 mars 2008 à 18 h 30, dans la salle du conseil située au 55, avenue Dupras, LaSalle. Au cours de cette assemblée publique, la mairesse, ou un autre membre du conseil, expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

QUE l'objet de ce règlement vise à permettre l'implantation d'un centre pour adultes en perte d'autonomie qui sera construit sur 4 étages sur la rue Louis-Fortier et comprendra 200 lits.

QUE ce projet contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Le projet de règlement, de même que les croquis illustrant les zones, peuvent être consultés au bureau du secrétaire d'arrondissement situé au 55, avenue Dupras, LaSalle, durant les heures de bureau.

DONNÉ À LASALLE, ce 17 février 2008.

Chantal Gagnon  
 Secrétaire d'arrondissement substitut

**PUBLIC CONSULTATION MEETING CONCERNING DRAFT BYLAW NUMBER P.2098-LAS-150**

To all interested persons in a draft bylaw amending zoning bylaw 2098 of the Borough of LaSalle.

PUBLIC NOTICE is hereby given:

THAT the Council has adopted at its meeting of February 4, 2008, a first draft bylaw entitled « *Bylaw amending zoning bylaw 2098 so as to remove the provisions concerning the general development plan in zone H08-10, and to add the group of uses "Community and Administrative (p1) as well as the norms that apply* » bearing number P.2098-LAS-150.

THAT a public consultation meeting will be held on March 3, 2008, at 6:30 p.m. in the City Borough Chamber located at 55, avenue Dupras, LaSalle. During this public meeting, the Mayor, or another member of Council, will explain the draft bylaw, as well as the effects of its adoption; and will hear those persons who wish to express themselves on the subject.

THAT the purpose of this bylaw is to allow the construction of a four story facility having 200 beds for adults with loss of autonomy, on rue Louis-Fortier.

THAT this draft bylaw contains specific provisions that makes it subject to approval by referendum.

The draft bylaw, as well as sketches outlining these zones may be consulted at the office of the Secrétaire d'arrondissement, located at 55, avenue Dupras, LaSalle, during business hours.

GIVEN AT LASALLE, on February 17, 2008.

Chantal Gagnon  
 Secrétaire d'arrondissement substitut

